



IFSI – IFAS – IFAP

Hôpitaux Saint-Joseph & Marie-Lannelongue

Instituts de formation paramédicale des Hôpitaux Paris Saint Joseph et Marie Lannelongue

Journée portes ouvertes

1 février 2025

Plan de la présentation

- L'Institut de formation
- Les épreuves de sélection
- La formation
- Les spécificités du projet pédagogique
- L'insertion professionnelle
- La profession
- La poursuite d'études-Les spécialités
- Les frais et le financement

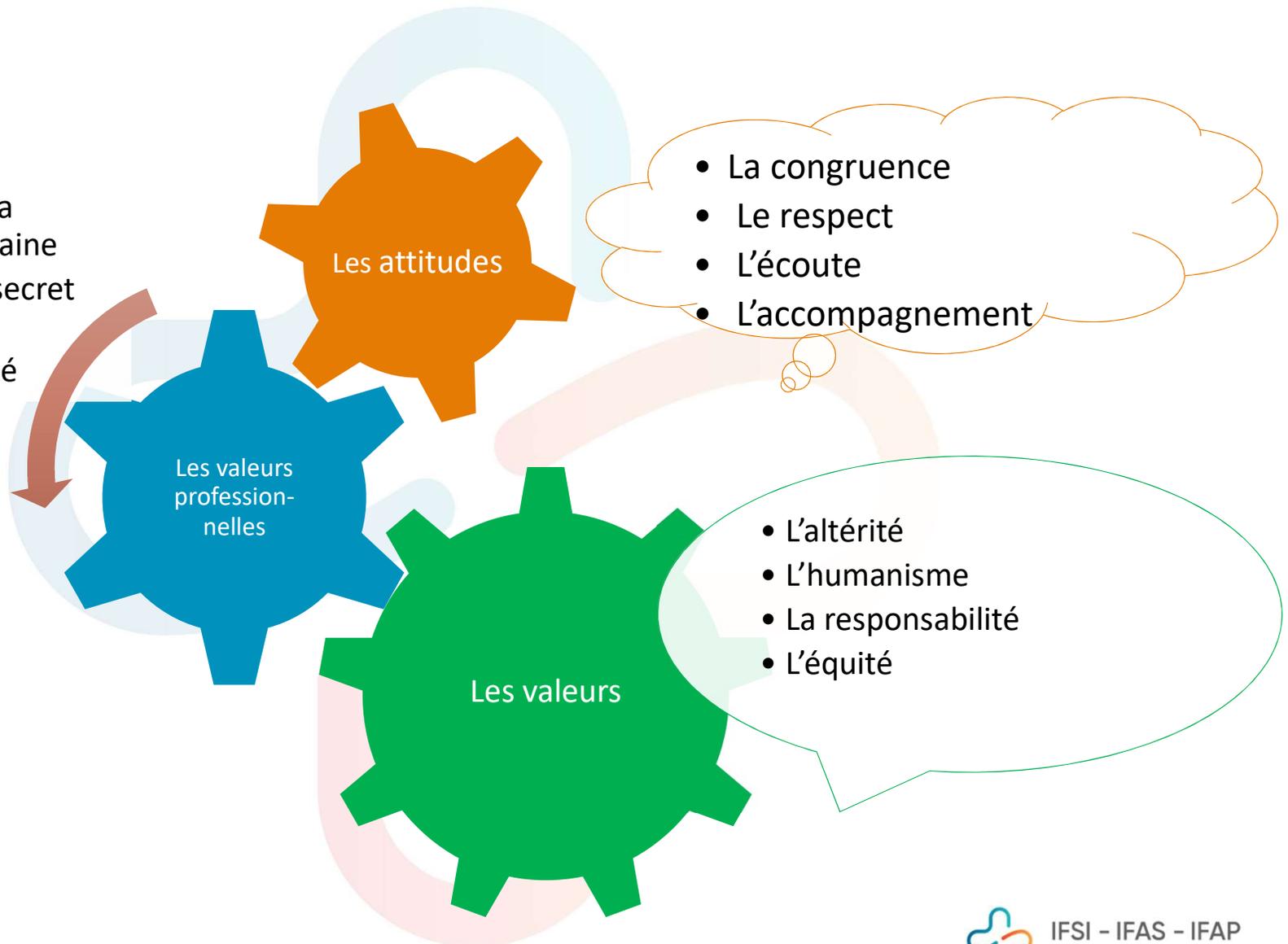
- Titre du cours

L'institut de formation paramédicale des Hôpitaux Paris Saint Joseph et Marie Lannelongue

- 120 ESI, 90 EAS, 45 EAXP, formation continue des professionnels,
- Parcours d'accompagnement à l'entrée en formation, DU paréo
- 30 collaborateurs dont 23 cadres formateurs
- Adossé aux hôpitaux Paris Saint Joseph et Marie Lannelongue
- Terrains de stage et qualification
- Laboratoires de formation par la simulation
- Charte Erasmus +

Les valeurs

- L'engagement professionnel
- Le respect de la personne humaine
- Le respect du secret professionnel
- La confraternité



Un institut qui prend soin de ses apprenants

- Tutorat par les pairs
- CDI
- Partenariat université de Paris Cité : SSE et pole handicap, BU, SUAPS, WiFi, salle informatique
- BDE
- Démocratie étudiante
- Sophrologie
- Campus
- ~~Foyer~~

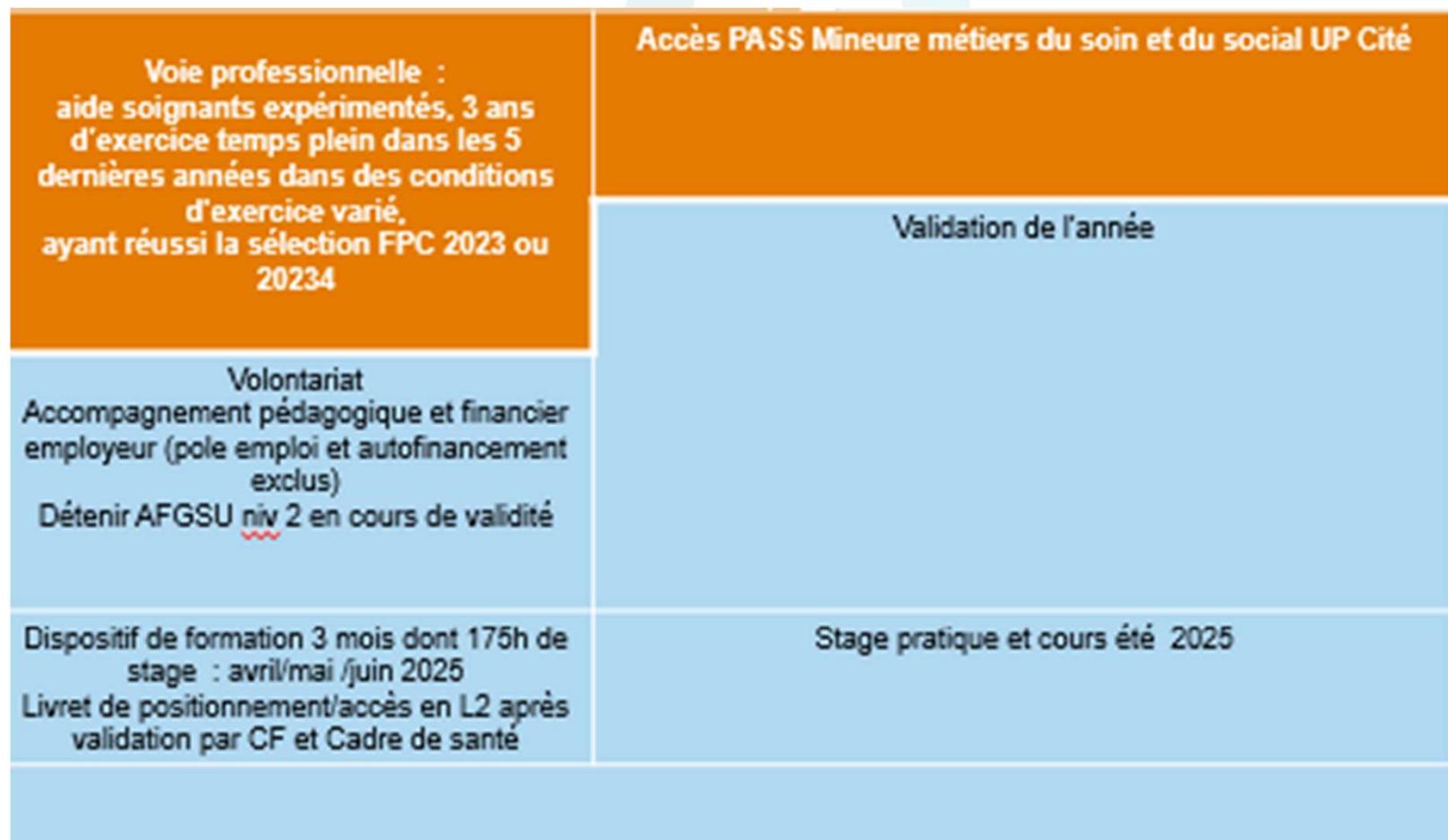


Charte des engagements réciproques

Modalités d'admission en IFSI 2024 en 1ere année

BACCALAUREAT PARCOURSUP		Aide soignants et aux de puer 3 ans d'exercice et Formation professionnelle continue financée 30% du quota en 2025		Passerelles spécifiques pour : IDE de l'UE Sage-femme, médecins hors UE, étudiants en médecine, kinés, ergothérapeutes, pédicures-podologues, manip radio
		Oral de motivation , présentation dossier et projet professionnel Dates : décembre 2024 Epreuves écrites : français et mathématiques 10 décembre 2024		
Calendrier parcoursup Ouverture du site d'information le 28 décembre 2024 Formulation des vœux du 13 janvier au 13 mars 2025 Complétude des dossiers jusqu'au 2 avril Réponses à partir du 2 juin 2025				
Confirmation inscription 10 juillet (fin de la phase principale)	Dispenses selon la section pédagogique de l'institut	Dispenses selon la section pédagogique de l'institut	Résultats 3 février 2025	
Pré rentrée le 27 aout et Rentrée 1 septembre 2025				

Modalités d'admission en IFSI 2024 en seconde année





Voies d'accès en formation soins infirmiers

3 Voies d'accès possibles à la formation

Accès en 2^{ème} année d'IFSI avec une année de PASS mineure métiers du soin et du social validée à Université Paris Cité

Accès en 1^{ère} année d'IFSI rentrée de février en réorientation après un 1^{er} semestre en PASS ou LAS à Université Paris Cité

Accès direct en première année d'IFSI avec une candidature Parcoursup dans l'un des 15 IFSI partenaires d'Université Paris Cité

Accès en 2^{ème} année d'IFSI si :

- Validation de l'année de PASS mineure métiers du soin et du social
 - Candidature auprès d'UPCité pour les IFSI partenaires de rentrée de septembre
 - Affectation selon les vœux et places disponibles
 - Stage pratique à réaliser pendant l'été
- Diplôme d'Etat d'infirmier

Accès possible en 1^{ère} année en réorientation après un 1^{er} semestre de PASS ou de LAS

- Candidature auprès d'UPCité pour les IFSI partenaires de rentrée de février
 - Affectation selon les vœux et places disponibles
- Diplôme d'Etat d'infirmier

3 IFSI en rentrée de février

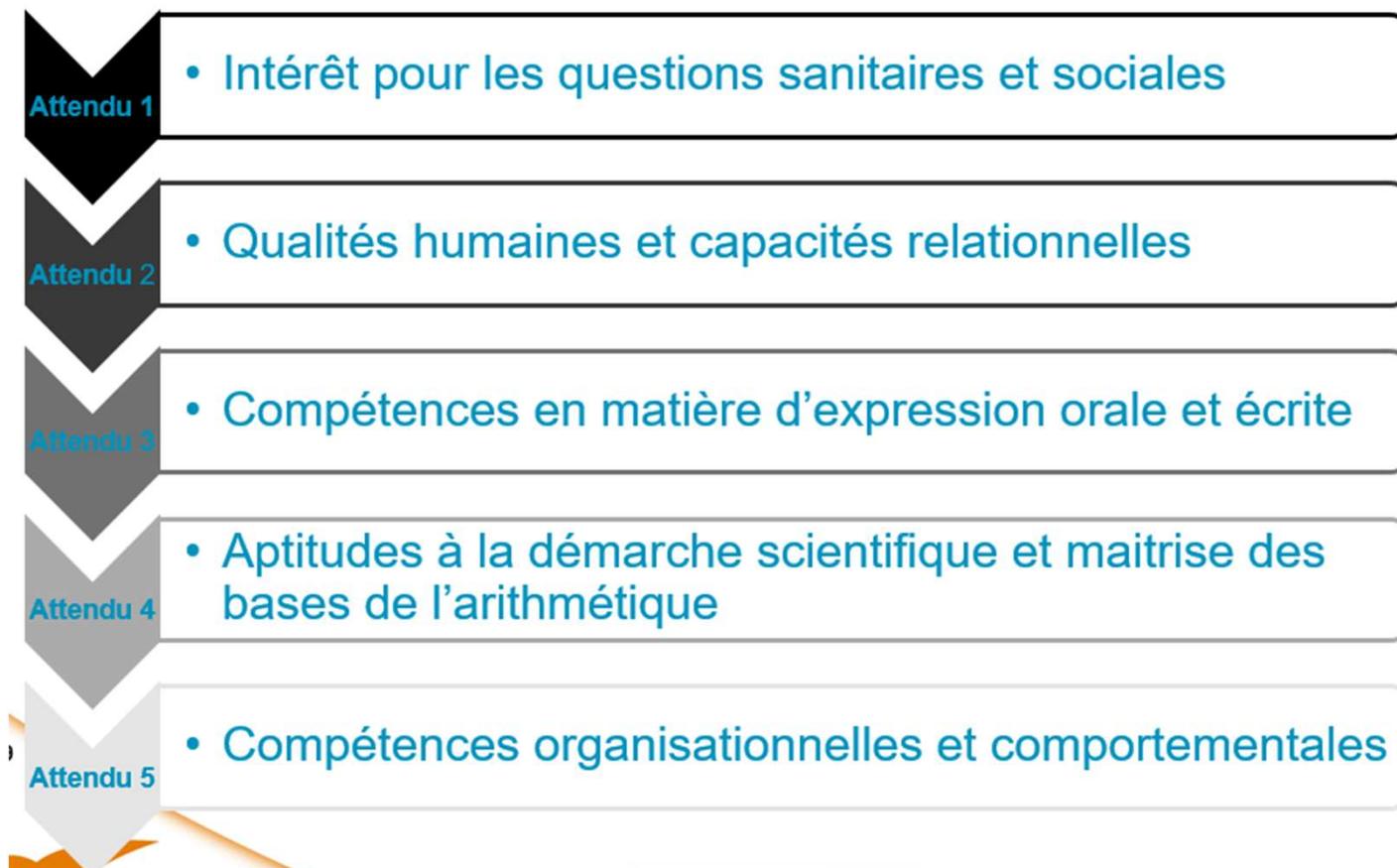
- 1^{ère} année d'IFSI
 - 2^{ème} année d'IFSI
 - 3^{ème} année d'IFSI
- Diplôme d'Etat d'infirmier

12 IFSI en rentrée de septembre

- 1^{ère} année d'IFSI
 - 2^{ème} année d'IFSI
 - 3^{ème} année d'IFSI
- Diplôme d'Etat d'infirmier

Intégration possible du double cursus Diplôme d'Etat d'Infirmier / Licence Sciences pour la santé parcours sciences infirmière à Université Paris Cité

PARCOURSUP Les 5 ATTENDUS



L'examen des dossiers début avril à mi mai *(cf calendrier parcoursup)*

- Bacheliers année N
 - › Les notes de 1ère et terminale
 - › La Fiche avenir
 - › Les activités et centres d'intérêts
 - › Le projet motivé de formation
- Bacheliers année N+1 à 5
 - › Les notes du bac
 - › Les notes de 1ère et terminale
 - › Les activités et centres d'intérêts
 - › Le projet motivé de formation
- Bacheliers non scolarisés
 - › Les notes du bac
 - › Les activités et centres d'intérêts
 - › Le projet motivé de formation

La phase de propositions de fin mai à mi juillet *(cf calendrier parcoursup)*

- 5 vœux IFSI possibles sur les 10 vœux
- Réponses possibles
 - › Oui
 - › En attente
 - › Non
- Le candidat
 - › Peut garder un oui et des vœux en attente
 - › A partir du 6 juin classement des vœux impératif
 - › Proposition d'un IFSI du classement => vœux suivants sont annulés
 - › Confirmer définitivement un oui => tous les autres vœux sont annulés
 - › Pas de désinscription de la plateforme
 - › Inscription la plus rapide possible et au plus tard le 16 juillet dans l'IFSI choisi

Calendrier

- Propositions du 2 juin au 10 juillet phase principale
- MERCREDI 11 JUIN 2025 — Début de la phase complémentaire : vous pouvez formuler jusqu'à 10 nouveaux vœux pour des formations ayant encore des places à proposer
- Réponse requise dans les délais indiqués par la plateforme, de plus en plus rapidement après la proposition
- Alertes par mails et SMS
- [def-psup-livret-4p-a4-07-pdf-805.pdf](#)

IFAS formation modulaire et complète : les épreuves de sélection

Sans diplôme	Titre ou diplôme <u>niv IV</u>	Diplôme de niveau V sanitaire et social	Diplôme étranger permettant l'accès à l'enseignement supérieur
Sélection sur dossier			
Lettre de motivation CV, situation personnelle ou professionnelle décrite Oral ; entretien de motivation			
ASH avec expérience professionnelle : sélection sur dossier			
Inscription : Juillet– octobre 2025 Sélection : <u>oct-nov 2025</u> Communication des résultats novembre 2025			
Rentrée 5 janvier 2026 (cursus partiels et cursus complets)			

IFAP : les épreuves de sélection

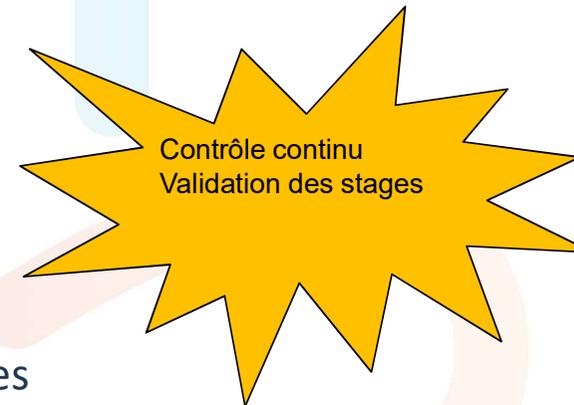
Sans diplôme	Titre ou diplôme <u>niv IV</u>	Diplôme de niveau V sanitaire et social	Diplôme étranger permettant l'accès à l'enseignement supérieur
Sélection sur dossier			
Lettre de motivation CV, situation personnelle ou professionnelle décrite Oral ; entretien de motivation			
ASH avec expérience professionnelle : sélection sur dossier			
Inscription : Juillet– octobre 2025 Sélection : <u>oct-nov 2025</u> Communication des résultats novembre 2025			
Rentrée 5 janvier 2026 (cursus partiels et cursus complets)			

Les parcours d'accompagnement à l'entrée en formation

- Infirmiers
 - › Semaine de découverte en partenariat avec l'ICP durant les vacances scolaires février 2025
 - › Bacheliers : DU paréo/parcours IFSI : en partenariat avec Université de Paris Cité accompagnement entrée en formation en soins infirmiers en 2025-2026 - inscription parcoursup/rentree septembre 2025
 - › FPC : accompagnement aux épreuves d'admission (septembre à février)
 - › APES Option santé en partenariat avec ICP 2025-26 : inscription parcoursup/rentree septembre 2025
- Accompagnement aux épreuves d'admission AS-AXP
 - › Dossier (juillet)
 - › Entretien (septembre)

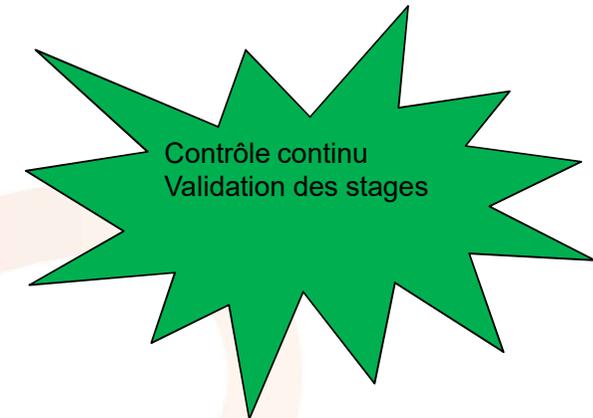
IFAS

- **En 1 an: 44 semaines dont 22 théorie/22 stages**
 - › Rentrée janvier 2026
 - › Fin de formation décembre 2026
 - › Diplôme en décembre 2026
 - › 4 semaines de congés / an
- **En alternance :**
 - › 1540 h : 770 h IFAS + 770 h stages cliniques
 - › 10 modules de formation, 4 périodes de stages
 - › CM, TP, TD, Analyses de pratiques, suivi pédagogique, TPG
 - › Suivi pédagogique individuel et encadrement en stage, 35h API au 1^{er} trimestre
- **Professionalisante :**
 - › Construite à partir d'un référentiel d'activités et de compétences
 - › Obtention du Diplôme d'Etat aide soignant
 - › Intégration immédiate dans le monde du travail

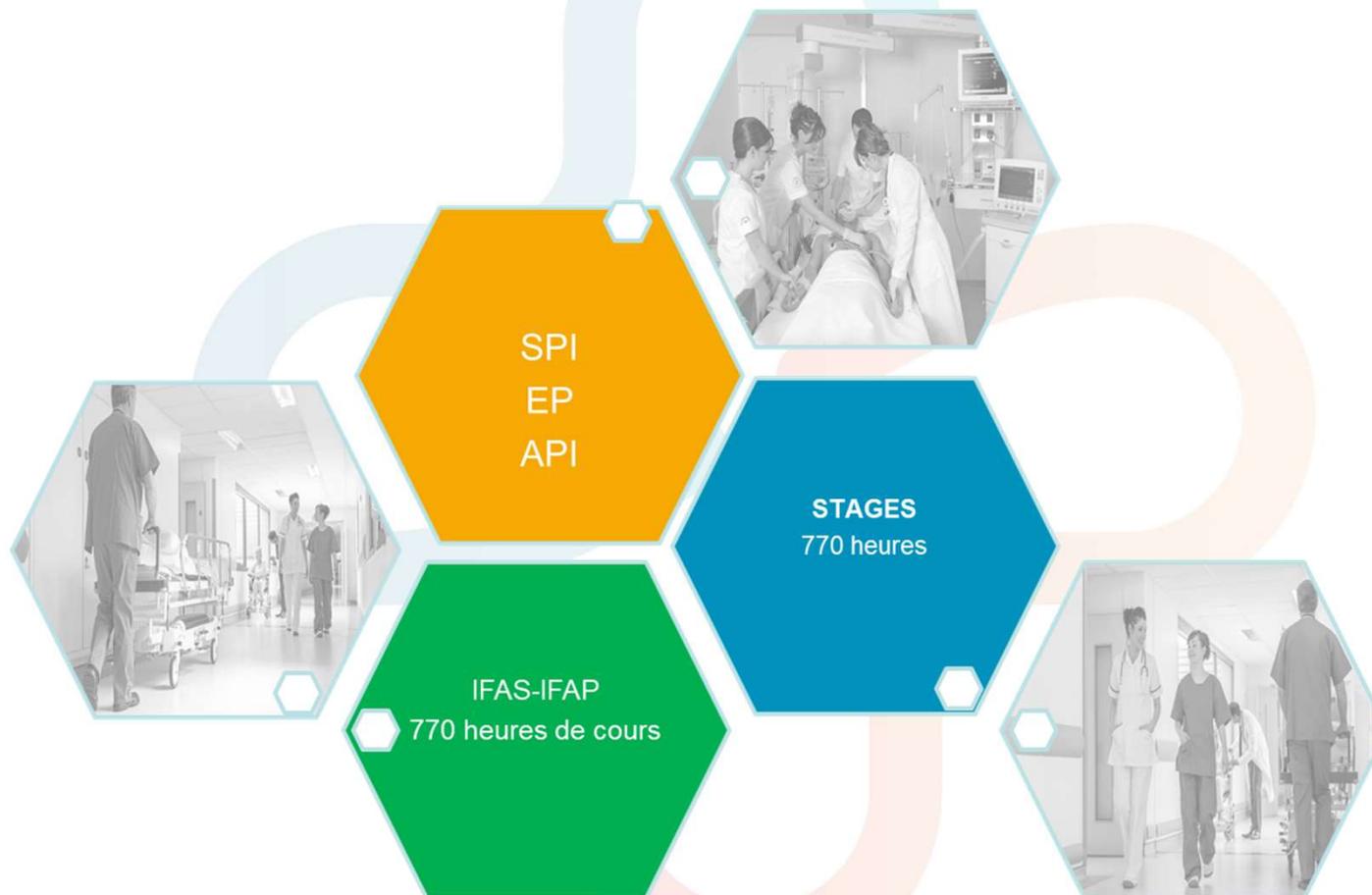


IFAP

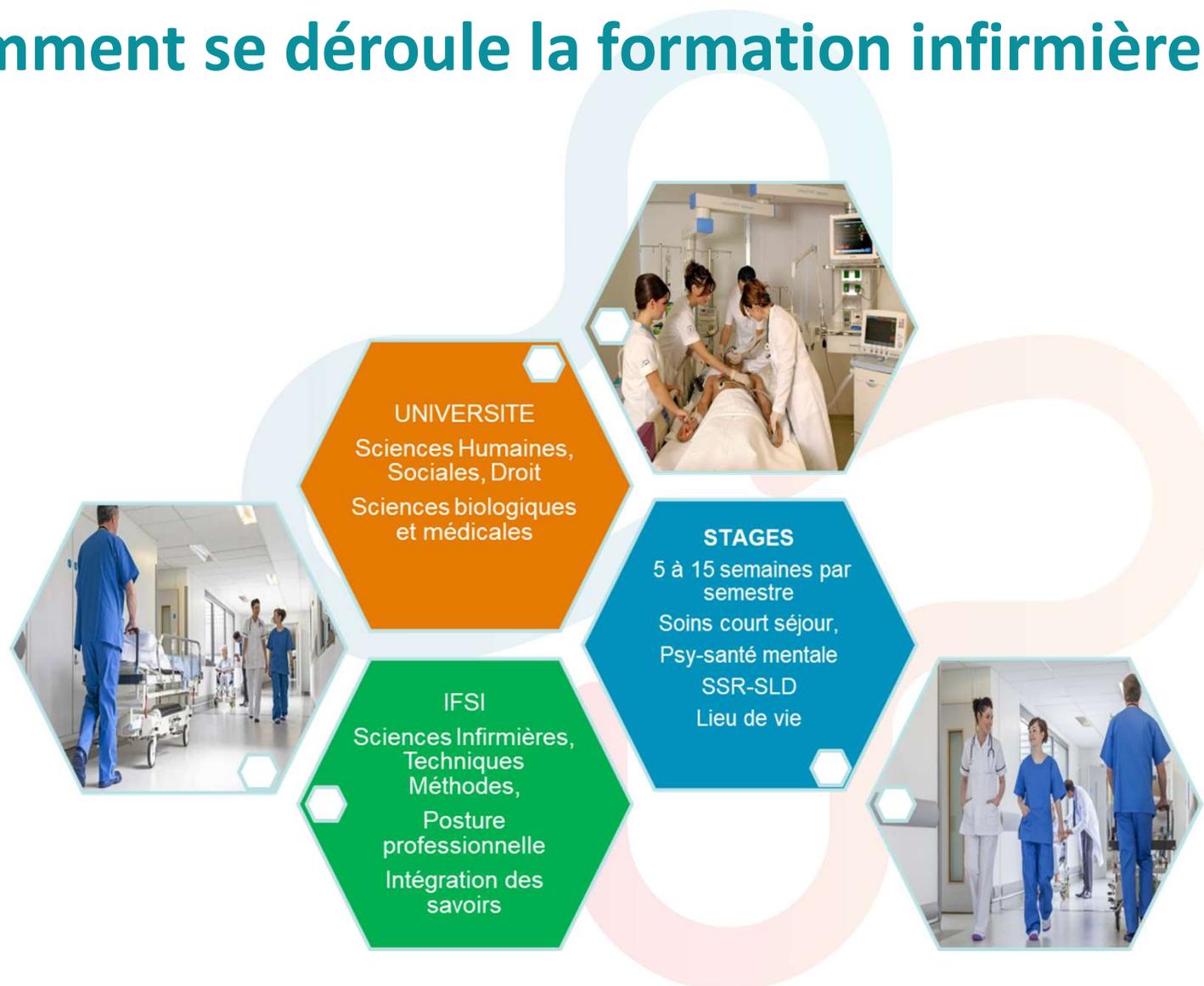
- **En 1 an: 44 semaines dont 22 théorie/22 stages**
 - › Rentrée janvier 2026
 - › Fin de formation décembre 2026
 - › Diplôme en décembre 2026
 - › 4 semaines de congés / an
- **En alternance :**
 - › 1540 h : 770 h IFAP + 770 h stages cliniques
 - › 10 modules de formation, 4 périodes de stages
 - › CM, TP, TD, Analyses de pratiques, suivi pédagogique, TPG
 - › Suivi pédagogique individuel et encadrement en stage, 35h d'API au 1^{er} trimestre
- **Professionalisante :**
 - › Construite à partir d'un référentiel d'activités et de compétences
 - › Obtention du Diplôme d'Etat aide soignant
 - › Intégration immédiate dans le monde du travail

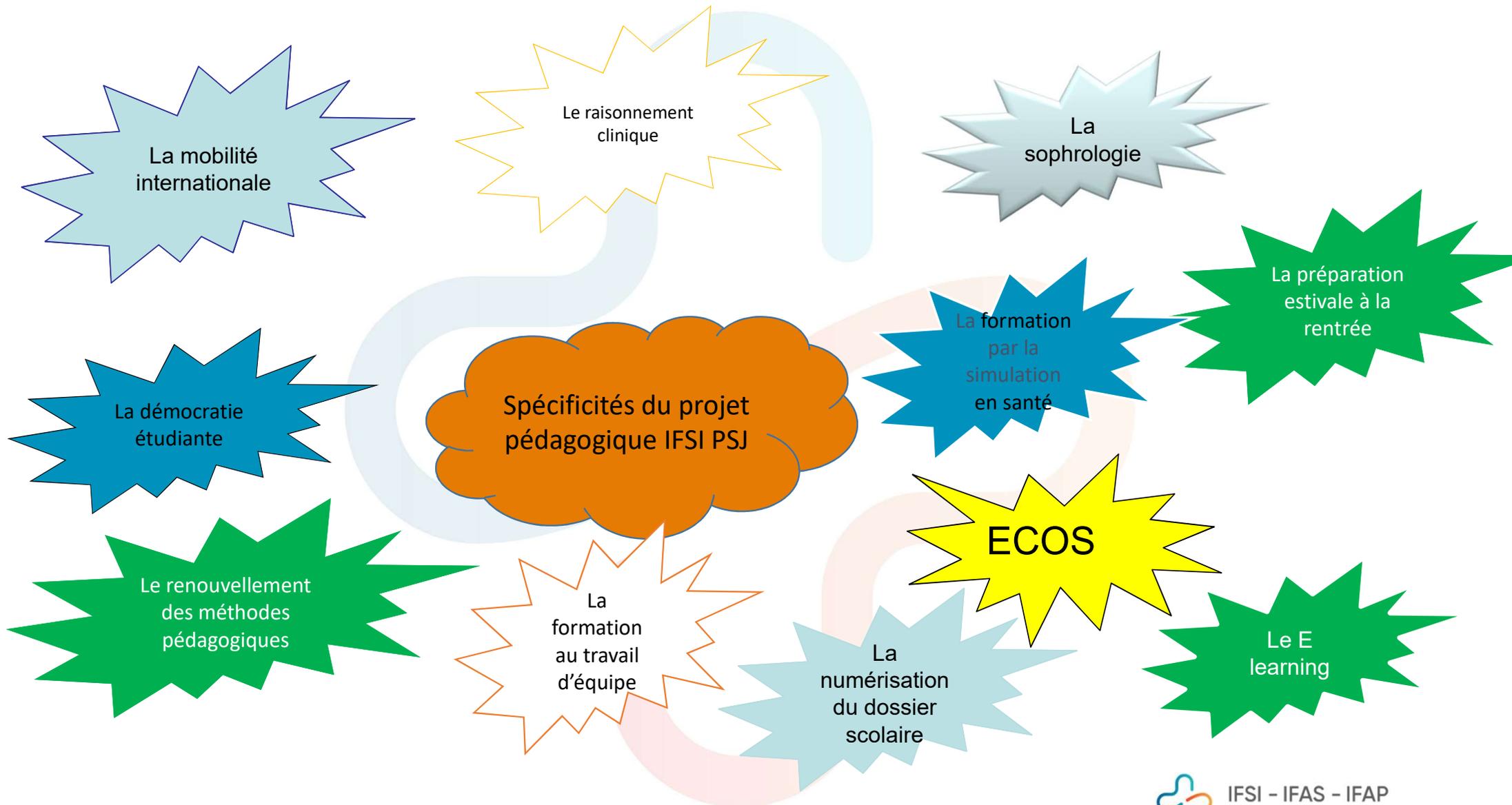


Comment se déroule la formation aide soignante et auxiliaire de puériculture ?



Comment se déroule la formation infirmière ?



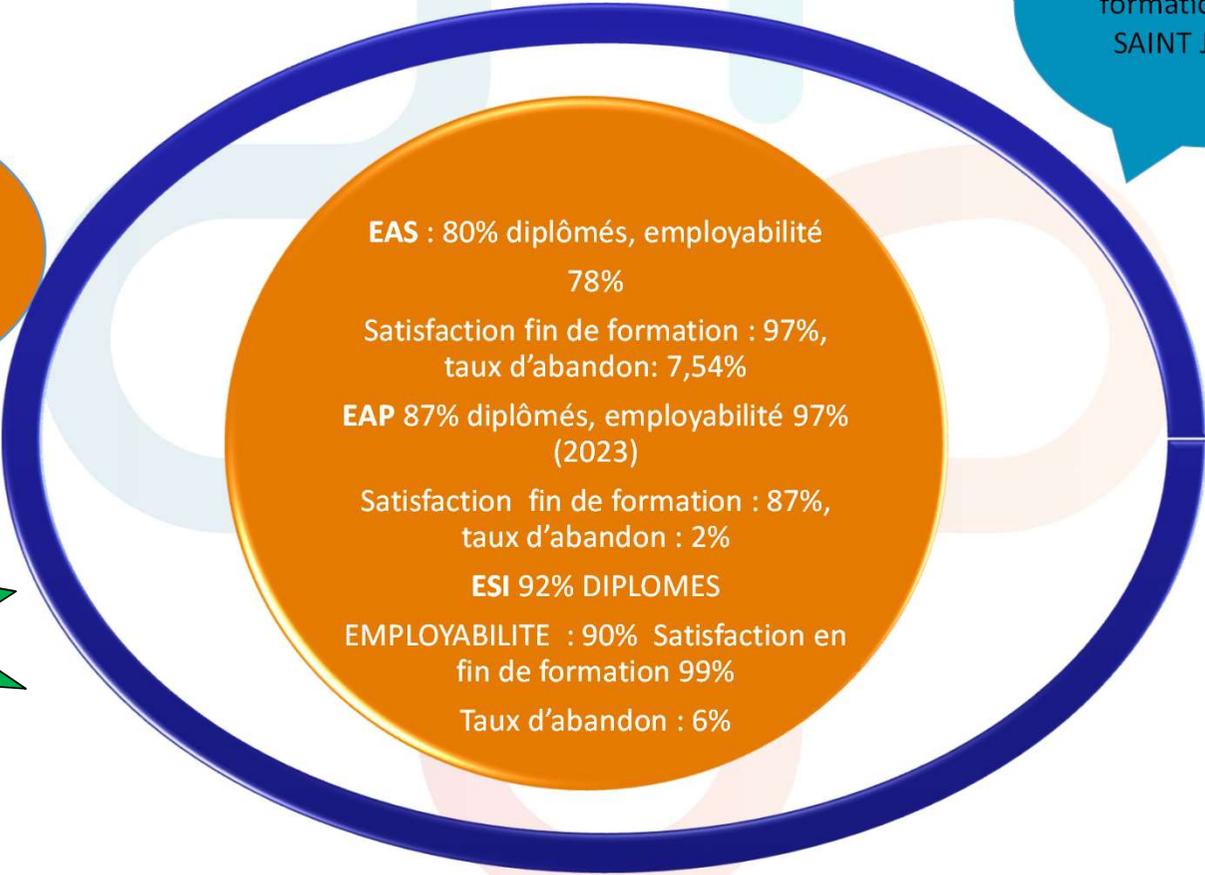


INSERTION PROFESSIONNELLE -CHIFFRES CLEFS 2024

REGIONS
SPECIALITES

QUOTA
PENURIE ?
PLEIN EMPLOI ?

Salaires début de
carrière
IDE 2000€ net
AS : 1600€ net
AP : 1600€ net



Instituts de
formation PARIS
SAINT JOSEPH

361 ETUDIANT-E-S
EN SOINS INFIRMIERS
(ESI)
1 CADRE FORMATEUR POUR
24 ETUDIANTS
45 EAXP/1CF/23
90 EAS 1CF/23

La profession d'infirmier-e

Les infirmiers dispensent des soins de nature préventive, curative ou palliative, visant à promouvoir, maintenir et restaurer la santé, ils contribuent à l'éducation à la santé et à l'accompagnement des personnes ou des groupes dans leur parcours de soins en lien avec leur projet de vie. Les infirmiers interviennent dans le cadre d'une équipe pluri-professionnelle, dans des structures et à domicile, de manière autonome et en collaboration.

Leurs principales missions sont les suivantes :

- évaluer l'état de santé d'une personne et d'analyser les situations de soins ;
- concevoir et définir des projets de soins personnalisés ;
- planifier des soins, les prodiguer et les évaluer ;
- mettre en œuvre des traitements.

Lieux d'exercice

- Lieux d'exercice
 - › Établissement de soins: en service de chirurgie, de médecine, de réanimation, de bloc opératoire, de maternité, d'urgences,...
 - › En santé mentale et en psychiatrie,...
 - › En soins de longue durée et soins de suite et de réadaptation
 - › Dans des lieux de vie : soins à domicile, maison de retraite, EHPAD
 - › En libéral
 - › En milieu scolaire, en entreprise, pénitentiaire, humanitaire

Poursuite d'étude

- › Spécialités : cadre de santé, puéricultrice,
- › Universitaire : infirmière de bloc opératoire, anesthésie, masters dont pratiques avancées, puis doctorat



La profession d'aide soignante

- Les aide soignant-e-s dispensent , en collaboration avec l'infirmièr-e et sous sa responsabilité:
 - › des soins de prévention,
 - › de maintien,
 - › de restauration de la santé.
- Leurs principales missions sont les suivantes :
 - › soins liés aux fonctions d'entretien et de continuité de la vie, visant à compenser partiellement ou totalement un manque ou une diminution de l'autonomie de la personne ou d'un groupe de personnes
 - › accompagne la personne dans les activités de sa vie quotidienne,
 - › contribue à son bien être et à lui faire recouvrer, dans la mesure du possible, son autonomie.

Lieux d'exercice

- › Établissement de soins: en service de chirurgie, de médecine, de réanimation, de bloc opératoire, de maternité, d'urgences,...
- › En santé mentale et en psychiatrie,...
- › En soins de longue durée et soins de suite et de réadaptation
- › Dans des lieux de vie : soins à domicile, maison de retraite, EHPAD

Poursuite d'études

- › Assistante de gérontologie
- › Auxiliaire de puériculture
- › Infirmière

La profession d'auxiliaire de puériculture

- Les auxiliaires de puériculture, en collaboration et sous la responsabilité de l'infirmière ou de la puéricultrice :
 - › prennent soin de l'enfant dans les activités de la vie quotidienne, de la naissance à l'adolescence ;
 - › organisent leur travail au sein d'une équipe pluridisciplinaire.
- Leurs principales missions sont les suivantes :
 - › observer et mesurer les principaux paramètres vitaux liés à l'état de santé et au développement de l'enfant ;
 - › assurer l'entretien de l'environnement immédiat de l'enfant, des matériels de soin et de jeu
 - › recueillir et transmettre les observations par oral et par écrit ;
 - › accueillir, informer et accompagner l'enfant et sa famille.

Lieux d'exercice

- Crèche,
- Services de protection maternelle et infantile,
- Pouponnières,
- Etablissements accueillant des enfants handicapés,
- Établissement de soins : en pédiatrie, en maternité.

Poursuite d'études

- › Aide soignante
- › Educatrice de jeunes enfants
- › Infirmière

Financement des études

- Tarifs annuels
 - › Infirmière : 8406€ (financé)/ 816€ reste à charge individuel
 - › Aide soignant-e- : 8500€ (financé)/ 135€ reste à charge individuel
 - › Auxiliaire de puériculture : 8500€ (financé)/reste à charge 135€ individuel
- Statuts
 - › Financement région selon critères [Financement des formations sanitaires et sociales - informations aux élèves/étudiants | Région Île-de-France](#)
 - › Salariés : financement employeur, OPCO
 - › CAE GHPSJ à partir de la 2ème année de formation IFSI

Penser à l'achat des tenues de stage (environ 100€)

[Financement des formations sanitaires et sociales - informations aux élèves/étudiants | Région Île-de-France](#)



Merci

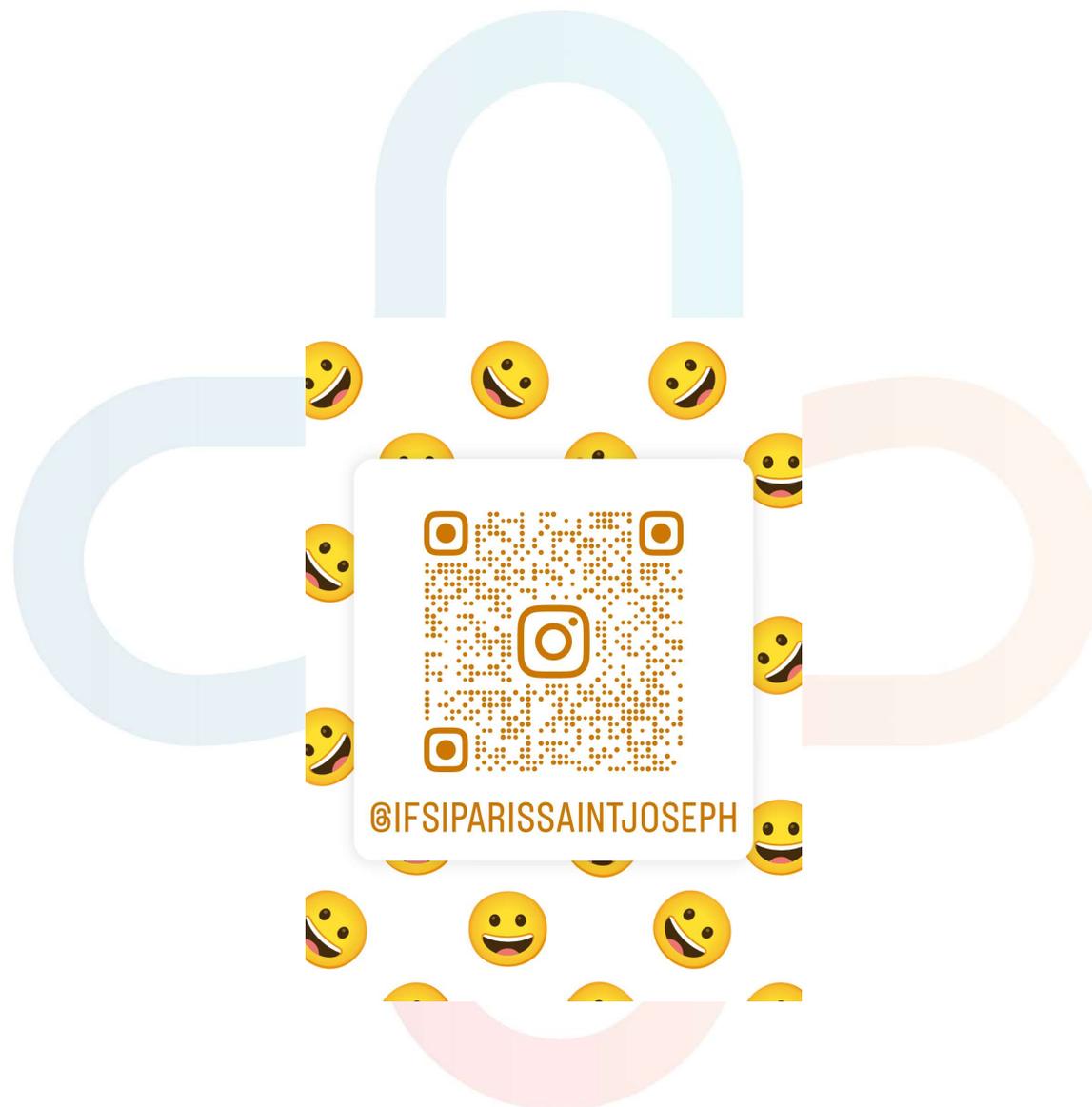
Pour plus d'informations

sifsi@ghpsj.fr

<https://www.hpsj.fr/ifsj/>

- <https://www.youtube.com/channel/UCiYEqWt6DIohGO2iZL2h5XQ>

Instagram



Accueil personnalisé

- Les assistantes répondent à vos questions
 - › Filière aide soignante : 01 44 12 34 64
 - › Filière Aux de puériculture : 01 44 12 80 27
 - › Filière classes préparatoire et DU paréo : 01 44 12 83 97
 - › Filière infirmière : 01 44 12 82 48/83 85

Elles vous orientent vers les interlocuteurs experts si nécessaire

Accueil aujourd'hui

Assistantes et formateurs : rendez vous en salle Mandela

Apprenants pour la visite des locaux et échanges informels : rendez vous dans le hall d'accueil